

KERLOMIG

Type : Modification de société

Edition : ggg

Parution web : 2025-07-03

Parution print : 2025-07-03

KERLOMIG

Société par actions simplifiée au capital de 999 000 euros porté à 1 248 50 euros

Siège social : SCAM - Ironi Bé - 97660 Dembeni

Inscrite au RCS de Mamoudzou (Mayotte) sous le numéro SIREN 842 666 026

Du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 30 juin 2025, Du certificat de dépôt des fonds établi le 26 juin 2025 par la

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille euros (999 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à un million deux cent quarante-huit mille sept cent cinquante (1 248 750) euros.

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2025, l'Associée Unique a décidé également : De nommer Monsieur Loïc Breton demeurant

De remplacer à compter du 30 juin 2025, la dénomination sociale de KERLOMIG par AGROMEA et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS

Le Président